

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »
Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI & Mr Sofiène BEN AMIRA.

Bilan consolidé du groupe CARTE
Arrêté au 31/12/2017
(en dinars)

ACTIFS NETS	Note	2017	2016
AC1 Actifs incorporels	11.1	-1 138 499	-1 424 442
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		207 073	593 934
AC13 Fonds commercial		90 421	90 421
Ecart d'acquisition négatif	11.1	-1 527 610	-2 657 667
Ecart d'acquisition positif	11.1	91 617	548 871
Ecart d'acquisition	11.1	-1 435 992	-2 108 796
AC2 Actifs corporels d'exploitation	11.2	24 232 642	27 041 260
AC21 Installations techniques et machines		21 356 077	21 720 015
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		2 876 564	5 321 245
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		-	-
AC3 Placements	11.3	348 707 990	322 065 272
Participations mises en équivalence		4 444 484	3 585 132
AC31 Terrains et constructions	11.3.1	104 083 797	97 857 129
AC310 Terrains et constructions d'exploitation		96 135 170	89 263 861
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		7 948 627	8 593 268
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations		74 077 449	-
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation		74 077 449	-
AC321 Parts dans les entreprises liées		-	-
AC322 Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises		-	-
AC33 Autre Placements financiers	11.3.2	166 032 585	220 567 381
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP		7 836 267	68 306 500
AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe		102 288 326	118 259 201
AC334 Autres prêts		4 191 377	3 126 283
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		40 000 000	21 754 395
AC336 Autres		11 716 615	9 121 002
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		69 675	55 631
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte		-	-
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques		59 915 762	45 511 930
AC510 Provision pour primes non acquises		15 863 295	10 870 453
AC520 Provision d'assurance vie		-	-
AC530 Provision pour sinistres vie		641 497	342 236
AC531 Provision pour sinistres non vie		43 410 971	34 299 240
AC6 Créances		61 342 780	52 874 187
AC610 Primes acquises et non émises		5 550 336	10 475 622
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		22 592 768	8 029 731
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		4 401 253	3 001 986
AC63 Autres créances		-3 268 347	-2112 444
AC631 Personnel		57 029	61 029
AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques		16 577 865	13 250 674
AC633 Débiteur divers		15 431 877	20 167 590
AC7 Autres éléments d'actif		27 284 833	38 931 652
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		17 458 593	30 296 545
AC72 Charges reportées		-	-
AC721 Frais d'acquisition reportés		1 665 875	1 574 207
AC722 Autres charges à répartir		-	7 123
AC73 Comptes de régularisation Actif		-	-
AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus		5 385 459	4 540 897
AC732 Estimation de réassurances - acceptation		-	-
AC733 Autres comptes de régularisation		2 774 906	2 512 883
Total de l'actif		520 345 509	484 999 862

Bilan consolidé du groupe CARTE
Arrêté au 31/12/2017
(en dinars)

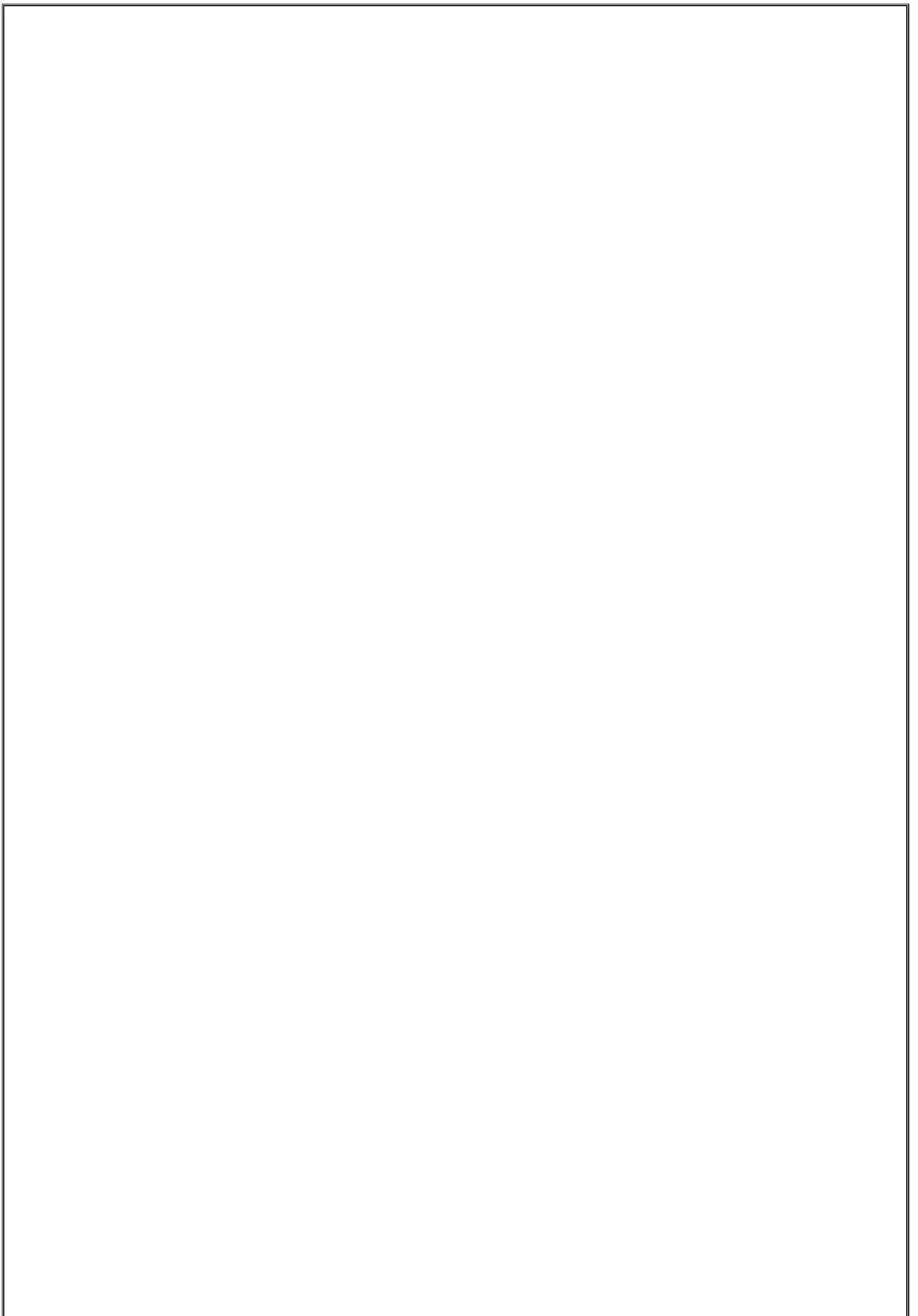
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2017	2016
Capitaux propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent	12.1.1	25 000 000	25 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		-578 717	-600 000
CP4 Autres capitaux propres		578 717	600 000
CP5 Résultat reporté		-	-
Actions d'autocontrôle		-2 588 307	-2 588 307
Réserves consolidées	12.1.2	99 643 470	94 417 981
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		122 055 164	116 829 674
CP6 Résultats consolidés	12.1.3	7 438 155	6 903 941
CP6' Part du groupe dans les résultats consolidés		6 875 595	6 655 310
Total capitaux propres avant affectation		129 493 319	123 733 615
CP6' Part des minoritaires dans les résultats consolidés			
	12.1.4	562 560	248 631
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres			
	12.1.4	11 631 999	11 186 752
Total des intérêts minoritaires			
		12 194 558	11 435 383
Passifs			
PA1 Autres passifs financiers			
		34 992 500	38 426 463
PA13 Autres emprunts	12.2.1	20 007 163	22 114 856
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers	12.2.2	14 985 338	16 311 608
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
	12.2.3	2 326 718	1 735 551
PA3 Provisions techniques brutes			
		250 401 998	222 367 721
PA310 Provision pour primes non acquises		29 378 100	23 382 514
PA320 Provision d'assurance vie		105 762 080	94 347 949
PA330 Provision pour sinistres (vie)		6 794 548	7 337 034
PA331 Provision pour sinistres (non vie)		116 231 933	102 778 141
PA331 Prévisions de recours à encaisser (non vie)		-14 364 910	-11 409 526
PA340 Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes (vie)		3 037 781	2 333 754
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		374 609	288 146
PA361 Autres provisions techniques (vie)		-	-
PA361 Autres provisions techniques (non vie)		3 187 845	3 309 609
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte			
		-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs			
		22 272 477	21 528 949
PA6 Autres dettes			
		68 066 332	65 380 236
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	12.2.4	20 140 826	19 126 374
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		14 966 460	16 770 429
PA621 Autres		-	239 766
PA63 Autres dettes			
		-	-
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	12.2.5	414 932	823 377
PA632 Personnel	12.2.6	1 912 019	1 391 625
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	12.2.7	6 064 581	7 463 863
PA634 Crédoeurs divers	12.2.8	24 567 515	19 564 802
PA7 Autres passifs			
		597 609	391 943
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	12.2.9	597 609	391 943
Total du passif		378 657 634	349 830 863
Total des capitaux propres et du passif			
		520 345 509	484 999 862

Etat de résultat consolidé du groupe CARTE
Pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2017
(en dinars)

Etat de résultat consolidé du groupe CARTE		Notes	2017	2016
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		3 683 774	7 746 384
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie		7 256 310	5 272 556
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		4 530 099	6 720 780
	PRNT10 Revenus des placements		4 006 883	4 854 500
	PRNT12 Produits des autres placements		-	-
	PRNT13 Reprise de corrections de valeurs sur placements		249 373	273 926
	PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		273 843	1 592 353
	Sous total 1		15 470 184	19 739 719
CHNT1	Charges des placements		-4 339 497	-4 458 663
	CHNT10 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-2 066 486	-1 719 356
	Charges financières nettes des filiales	13.1	-1 923 242	-2 029 580
	CHNT12 Correction de valeur sur placements		-349 701	-249 373
	CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		-69	-460 354
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-4 718 548	-4 714 776
PRNT2	Autres produits non techniques		51 680 932	48 674 522
	Autres produits non techniques (CARTE)		583 704	191 812
	Autres produits non techniques (CARTE VIE)		1 626 544	1 694 351
	Revenus des filiales	13.2	48 780 109	46 136 344
	Autres produits des filiales		690 575	652 015
CHNT3	Autres charges non techniques		-46 137 106	-45 410 856
	Autres charges non techniques (CARTE)		-199 351	310 729
	Autres charges non techniques (CARTE VIE)		-	-
	Achat de march/Appro consommés des filiales		-31 359 916	-30 564 645
	Autres charges des filiales		-14 577 849	-15 157 940
	Sous total 2		-3 514 229	-5 910 772
	Résultat provenant des activités ordinaires		11 955 955	13 828 947
CHNT4	Impôts sur le résultat		-4 245 251	-5 480 463
	Impôts sur le résultat (CARTE)		-879 639	-2 546 915
	Impôts sur le résultat CARTE VIE		-2 522 289	-2 379 397
	Impôts sur le résultat des filiales		-843 323	-554 151
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		7 710 704	8 348 483
	Annulation des résultats des filiales		-766 354	1 517 957
	Annulation Du résultat de la CARTE VIE		-6 360 566	-4 587 510
	Annulation du résultat de la Mère		-583 784	-5 278 931
	Affectation des résultats des filiales sur le résultat consolidé		7 144 508	7 398 519
	Quote part du groupe dans le résultat des entreprises associées		293 647	-494 578
	Résultat net de l'exercice Consolidé		7 438 155	6 903 941
	Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
	Résultat de l'exercice après modifications comptables		7 438 155	6 903 941
	Part du groupe dans le résultat consolidé		7 438 155	6 903 941
	Part des minoritaires dans le résultat consolidé		562 560	248 631

Etat de flux de trésorerie consolidé du groupe CARTE
Pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2017
(en dinars)

Etat de flux de trésorerie consolidé du groupe CARTE	2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	7 438 155	6 903 941
Amortissements et provisions	6 823 316	5 623 316
Variation des :		
Stocks	-	-
Créances	6 582 106	7 082 106
Autres actifs	-	-9 004 635
Fournisseur et autres dettes	-3 265 764	11 319 231
Plus ou moins values de cession	-	-
Transfert de charges	-	-
Redressement de consolidation	-	5 623 316
Flux de trésorerie affecté à l'exploitation	17 577 813	27 547 275
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.	-6 226 668	-1 447 930
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières.	-22 124 002	-20 822 623
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	-	869 438
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-28 350 670	-21 401 105
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	4 500 000	6 855 320
Dividendes et autres distributions	-5 500 000	-5 500 000
Encaissements provenant des emprunts	-	1 240 400
Remboursement d'emprunts	-1 065 094	9 096 267
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2 065 094	11 691 986
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	-12 837 952	17 838 146
Trésorerie au début de période	30 296 545	12 458 398
Trésorerie fin de période	17 458 593	30 296 545



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe CARTE est composé au 31 décembre 2017, de 12 sociétés composées d'une société mère, onze filiales et une société associée opérant dans divers secteurs d'activité, présentées comme suit:

- CARTE assurances (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne)
- CARTE VIE (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie)
- COTIF SICAR (Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement)
- COFITE SICAF (Compagnie Financière d'investissement Tuniso-Européenne)
- Radio IFM
- CCF (Cofib Capital Finance)
- SIDHET (Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie)
- CIIM (Compagnie Immobilière industrielle et Modulaire)
- CITE (Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne)
- Utique GAZ
- CODIS (Computer Distribution)
- BUSINESS TOWERS (Promotion immobilière)
- LINDE GAS (Industrie du Gaz)

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

1.1. LA CARTE assurances (société mère):

I. La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

- **Identité**

II. Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne

Siège Social : Lot BC4 - Centre Urbain Nord 1082 - TUNIS

Capital Social : 25 MDT

Tel : 71. 184.000 / Fax : 71.184.184

RC : B 18794 1997

E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

- **Conseil d'Administration :**

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI

Administrateurs :

Radhi MEDDEB

Néjib DOGHRI

Union Tunisienne de Participation.

Abderrahmen Fatmi

Christian Huyghues Despointes

SEPCM

- **Les produits**

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, l'Assurance CARTE a choisi d'être une compagnie d'assurance multi branches.

Les branches gérées par l'Assurance CARTE sont les suivantes :

- Assurance Automobile
- Assurance Transport
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Assurance Construction
- Assurance de Responsabilité Civile Générale
- Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail

- Assurances des autres Dommages aux Biens
- Assurance Crédit et Assurance Caution
- Assurance Assistance
- Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- Assurances contre les Accidents Corporels
- La Réassurance

- **Les clients**

L'assurance CARTE répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

- **Les Entreprises**

L'assurance CARTE s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. L'assurance CARTE est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie, Aviation, Construction, Hôtellerie, Industries, textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique, Finances, Transports.

- **Les Particuliers**

L'assurance CARTE entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. L'assurance CARTE offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. L'assurance CARTE propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

- **Le réseau**

Avec un groupe de professionnels, la CARTE étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

Le capital social s'élève au 31/12/2017 à 25 MDT répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de C.I.	Nombre de Total	Part du Capital en (%)
COFITE SICAF	-	147 681	147 681	5,91%
COTIF SICAR	-	93 581	93 581	3,74%
Autres	2 250 000	8739	2 258 739	90,35%
TOTAL	2 250 000	250 000	2 500 000	100,00%

1.2. CARTE VIE

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie (CARTE) est une société anonyme créée en date du 23/12/2010.

L'objet est la pratique des opérations d'assurances vie. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
Assurances CARTE	1 283 150	12 831 500	98,704%
COFITE	5 000	50 000	0,385%
COTIF	340	3 400	0,026%
CITE	170	1 700	0,013%
Autres	11 340	113 400	0,77%
TOTAL	1 300 000	13 000 000	100%

Il est à noter que la société CARTE Vie, par son assemblée générale extraordinaire en date du 14/08/2015, a augmenté son capital de 9 000 000 DT à 13 000 000 DT totalement libéré.

1.3. COTIF SICAR :

La Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement est une société d'investissement à capital risque qui a été créée le 27 Août 1996, et qui siège à la zone urbaine nord au siège de la CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement. La COTIF SICAR est contrôlée par la CARTE détenant 87,546% de son capital libéré qui s'élève au 31/12/2017, à 14 855 320 DT repartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions	Part K (DT)	Part K (%)
---------------------	---------------------	--------------------	-------------------

	libérées		
Assurances CARTE	1 300 521	13 005 210	87,546%
CITE	25 000	250 000	1,683%
Cofite	10	100	0,001%
Autres	160 001	1 600 010	10,77%
TOTAL	1 485 532	14 855 320	100,00%

1.4. COFITE SICAF :

La Compagnie Financière et d'Investissement Tuniso-Européenne est une société d'investissement à capital fixe qui a été créée le 28 Juin 1993, et qui siège à la zone urbaine nord au siège de la CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement. La COFITE SICAF est contrôlée par la CARTE détenant 75,55 % de son capital libéré et qui s'élève au 31/12/2017, à 9 MDT repartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
ASSURANCES CARTE	679 990	6 799 900	75,554%
Autres	220 005	2200 050	24,445%
CITE	5	50	0,001%
TOTAL	900 000	9 000 000	100%

1.5. CCF :

La Cofib Capital Finance est une société d'intermédiation boursière tunisienne qui siège au
51, Av.JUGURTHA – Mutuelleville 1002 TUNIS. Sa forme juridique est une société anonyme agréée pour exercer le négoce des valeurs mobilières, la gestion de portefeuilles pour le compte des clients et le placement des titres, son capital libéré s'élève au 31/12/2017, à 3,000 MDT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre d'actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	149 368	1 493 680	49,79%
COFITE	54 000	540 000	18,00%
Autres	96 632	966 320	32,21%
TOTAL	300 000	3 000 000	100,00%

1.6. SIDHET :

La Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie est une société de gestion hôtelière constituée le 03 Mai 1968, et qui siège à l'Avenue. Hédi NOUIRA 8050 HAMMAMET.

Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, dont le nom commercial est LE GRAND HOTEL Hammamet – Tunisie. Son capital libéré au 31/12/2017, s'élevé à 25 MDT détaillés comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	1 453 201	14 532 010	58,128%
CITE	10	100	0,000%
CARTE VIE	300 000	3 000 000	12,00%
Autres	3 995	39 950	0,16%
COTIF SICAR	519 050	5 190 500	20,762%
COFITE SICAF	223 744	2 237 440	8,950%
TOTAL	2 500 000	25 000 000	100,00%

Il est à noter que la société SIDHET, par son assemblée générale extraordinaire en date du 12/02/2014, a augmenté son capital de 20 000 000 DT à 24 000 000 DT et par son assemblée générale extraordinaire en date de 13/03/2015, a augmenté son capital de 24 000 000 DT à 25 000 000 DT.

1.7. CIIM :

La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire est une société de promotion immobilière et locations connexes, située au 51 Av. JUGURTHA 1003-TUNIS, constituée le 03 Avril 2001, et est entrée en exploitation le 31 Décembre 2003. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, contrôlée par la CARTE et dont la structure de capital libéré se présente, au 31/12/2017, comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF_SICAR	24 500	2 450 000	60,27%
CARTE VIE	10 025	1 002 500	24,66%

CITE	2 000	200 000	4,92%
STEC	999	99 900	2,46%
COFITE_SICAF	999	99 900	2,46%
SEPCM	999	99 900	2,46%
CARTE ASSURANCES	1 125	112 500	2,77%
Autres	3	300	0,01%
TOTAL	40 650	4 065 000	100,00%

Il est a noter que La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire, par son assemblée générale extraordinaire en date du 19/06/2015, a augmenté son capital de 2 065 000 DT à 4 065 000 DT

1.8. CITE :

La Compagnie Immobilière Tuniso-Européene est une société anonyme de promotion immobilière sise à la Tour Babel - bloc A - 1er Etage - Rue Jean Jacques ROUSSEAU - 1073 MONTPLAISIR TUNIS et dont la CARTE est l'actionnaire majoritaire détenant 73% du capital social libéré qui se détail au 31/12/2017 comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	265 750	2 657 500	83,05%
SEPCM	32 250	322 500	10,08%
COFITE SICAF	20 000	200 000	6,25%
EMP	1 000	10 000	0,31%
Autres	1 000	10 000	0,31%
TOTAL	320 000	3 200 000	100%

Il est à noter que la société CITE, par son assemblée générale extraordinaire en date du 25/06/2014, a réduit son capital de 2 000 000 DT à 3 200 000 DT .

1.9. UTIQUE GAZ :

Utique Gaz est une société anonyme de production et de commercialisation de gaz industriel en cours de démarrage, installée au 14, rue des entrepreneurs, CHARGUIA 2, 1080 Tunis Aéroport. Elle a été créée le 15/12/2004. Son capital est totalement libéré au 31/12/2017, et est réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE VIE	10 000	1 000 000	25,00%

CARTE	20 000	2 000 000	50,00%
COTIF SICAR	7 500	750 000	18,75%
LINDE GAS TUNISIE	1 000	100 000	2,50%
COFITE	500	50 000	1,25%
CITE	500	50 000	1,25%
Autres	500	50 000	1,25%
TOTAL	40 000	4 000 000	100,00%

1.10. CODIS :

COMPUTER DISTRIBUTION est une société anonyme dont l'activité est le commerce de gros de tout matériel et produit informatique installée à la rue 102, Les barges du Lac, 2045 Tunis. Elle a été créée le 28 septembre 1998. Son capital social s'élève au 31/12/2017 à 2,2 MDT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF SICAR	5 784	578 400	26,29%
CARTE	9 725	972 500	44,20%
IBM TUNISIE	3 428	342 800	15,58%
ATB	3 059	305 900	13,90%
Autres actionnaires	4	400	0,03%
TOTAL	22 000	2 200 000	100,00%

1.11. BUSINESS TOWERS :

Business Towers est une société à responsabilités limitées dont l'activité est la promotion immobilière installée 12 AVENUE HABIB THAMEUR TUNIS 1069. Elle a été créée en 2008. Son capital social s'élève au 31/12/2017 à 2,5 MDT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE ASSURANCES	249 999	2 499 990	100,00%
AUTRES	1	10	0,00%
TOTAL	250 000	2 500 000	100,00%

2. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés du Groupe CARTE ont été arrêtés au 31 décembre 2017 conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation à savoir :

- la norme NCT 35, Etats financiers consolidés ;
- la norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- la norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- la norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ; et
- la norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

3. PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du Groupe CARTE est composé des sociétés suivantes :

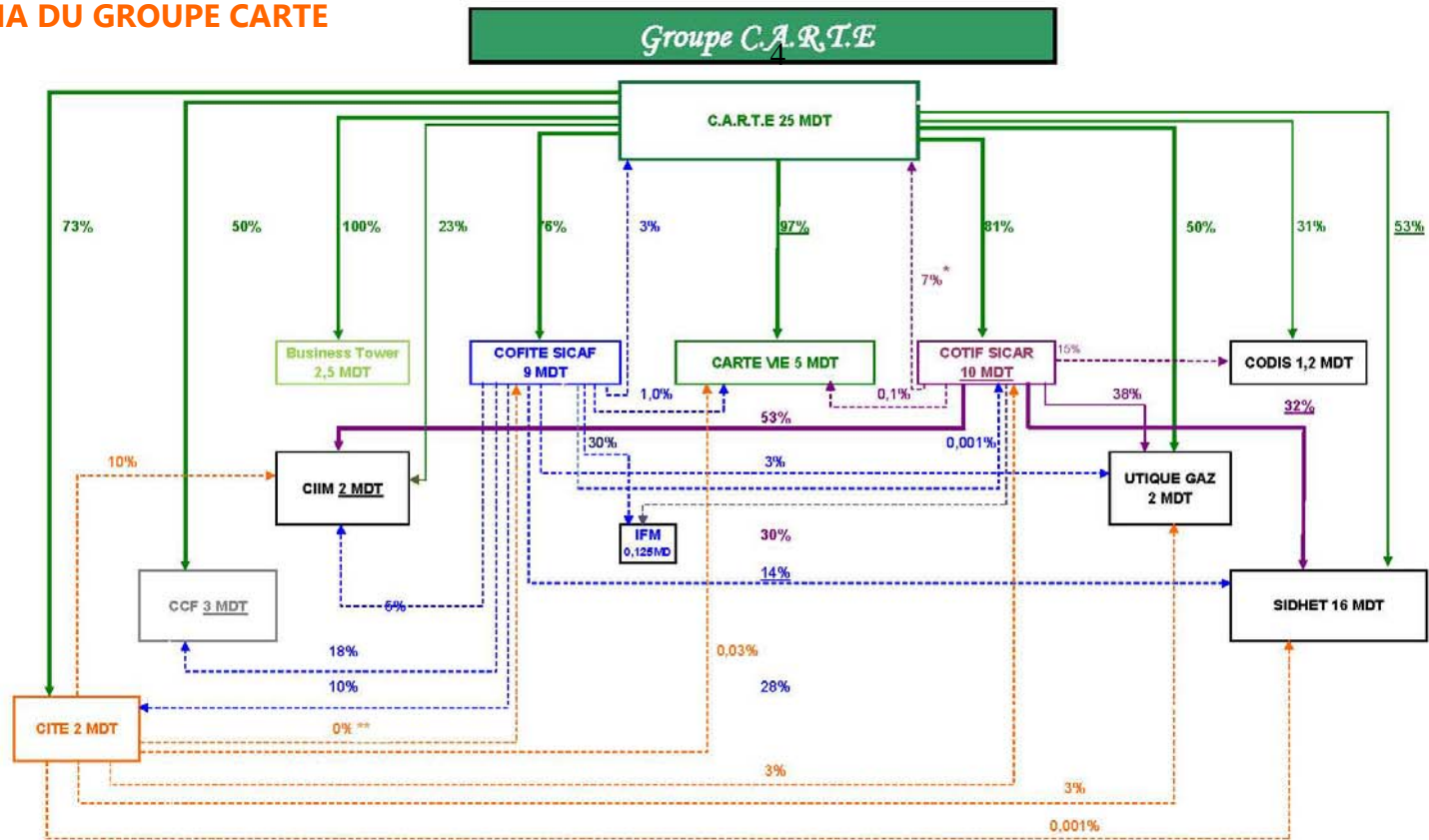
	Société	% de contrôle 2017	% de contrôle 2016	% d'intérêt 2017	% d'intérêt 2016	Méthode de consolidation
1	La CARTE	100,00%	100,00%	98,179%	98,18%	
2	CARTE VIE	99,13%	99,13%	97,23%	97,23%	IG
3	UTIQUE GAZ	96,25%	96,25%	91,79%	91,79%	IG
4	COFITE-SICAF	75,56%	75,56%	74,18%	74,18%	IG
5	CITE	89,30%	89,30%	86,17%	86,17%	IG
6	CIIM	95,08%	95,08%	85,44%	85,44%	IG
7	COTIF-SICAR	89,23%	89,23%	87,40%	87,40%	IG
8	SIDHET	99,84%	99,84%	93,52%	93,52%	IG
9	CODIS	70,50%	70,50%	66,38%	66,38%	IG
10	CCF	67,79%	67,79%	62,23%	62,23%	IG
10	Business Towers	100,00%	100,00%	97,96%	98,18%	IG
12	Linde GAS	39,23%	39,23%	33,81%	33,81%	ME

IG : Intégration globale / ME : Mise en équivalence

- 10 sociétés sont contrôlées par la CARTE et donc intégrées globalement et 1 avec influence notable.

➡ Les états financiers des sociétés intégrées globalement ont été cumulés aux comptes de la société mère, rubrique par rubrique, tout en éliminant les transactions intragroupes et les titres de participation

4. SCHEMA DU GROUPE CARTE



Taux de détention supérieur à 40% = Contrôle présumé
 Taux de détention entre 20% et 40% = Influence notable
 Taux de détention inférieur à 20%

Participations réciproques

- * Participation afférente à des certificats d'investissement n'ouvrant donc pas droit au vote
- ** La CITE détient 0,001 % du capital de la COFITE SICAF qui n'ouvre pas droit au vote en application de l'art 466 CSC

5. METHODE DE CONSOLIDATION UTILISEE

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est **l'Intégration Globale**

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées par la société mère la CARTE, elle consiste à :

Au niveau du bilan, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, et à répartir le montant des capitaux propres en intérêts groupe et en intérêts minoritaires ;

Au niveau de l'état de résultat, à reprendre tous les postes de charges et de produits, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, puis à répartir le résultat entre ce qui revient au groupe et ce qui revient aux minoritaires.

6. ELIMINATION DES OPERATIONS INTERNES

Les dettes et créances intragroupe, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations intragroupe sont éliminées pour les filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

7. IMPOT SUR LE RESULTAT

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé en application de la convention de rattachement des charges aux produits. Ainsi, les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report d'impôts « basée sur le bilan » appelée approche bilancielle. Cette approche repose sur les différences temporelles entre :

La valeur comptable des actifs et des passifs, et

La valeur fiscale des actifs et des passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Pour les entreprises présentant des pertes répétées pendant les derniers exercices, l'impôt différé est évalué aux taux de 25%.

8. AFFECTATION DU COUT D'ACQUISITION TRAITEMENT DE REFERENCE

- Les actifs et passifs identifiables comptabilisés (selon le paragraphe 21 de la NCT 38 du SCE) sont évalués pour un montant égal au total de :

(a) La juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'acquisition à concurrence de la part d'intérêts obtenus par l'acquéreur dans l'opération; et

(b) la part des minoritaires dans les valeurs comptables antérieures à l'acquisition des actifs et passifs identifiables de la filiale.

Tout goodwill ou goodwill négatif est comptabilisé selon la présente note.

- Le coût d'une acquisition est affecté aux actifs et passifs identifiables comptabilisés par référence à leur juste valeur à la date de l'opération d'acquisition. Toutefois, le coût de l'acquisition ne correspond qu'au pourcentage des actifs et des passifs identifiables acquis. En conséquence, lorsqu'un acquéreur acquiert moins de la totalité des actions de l'autre entreprise, les intérêts minoritaires en résultant sont évalués sur la base de la part revenant aux minoritaires dans la valeur comptable antérieure à l'acquisition de l'actif net identifiable de la filiale. Il en est ainsi parce que la part des minoritaires n'a pas fait partie de l'opération d'acquisition.

Le traitement de référence sera à cet effet, retenu.

Toutefois, afin de faciliter les calculs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables au moment de chaque acquisition ont été estimées à la valeur mathématique tel que dégagée aux états financiers audités, pour le calcul des écarts de première consolidation.

9. AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION

9.1. Amortissement du goodwill positif :

Le goodwill positif est amorti sur une base systématique sur sa durée d'utilité. Celle-ci a été estimée à 5 ans.

Mode d'amortissement : Conformément à la norme comptable tunisienne n°38, le mode linéaire a été retenu pour l'amortissement du goodwill.

9.2. Amortissement du goodwill négatif :

Présentation :

Tout excédent, à la date de l'opération d'acquisition, de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition est comptabilisé en tant que goodwill négatif qui est présenté parmi les actifs en signe moins dans la même rubrique du bilan que le goodwill.

Imputation :

Règle 1 :

Dans la mesure où le goodwill négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas, à la date d'acquisition, des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif est comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées.

➡ Ce traitement a été retenu pour les goodwills négatifs dégagés au cours d'un exercice bien précis et pour lequel des pertes ont été constatées au cours d'exercices ultérieurs.

Toutefois, les produits constatés ne devraient excéder le montant desdites pertes constatées.

Règle 2 :

Dans la mesure où le goodwill ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

(a) le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis; et

(b) le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

➔ *Traitement retenu :*

Dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures attendues qui ont été identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur et qui peuvent être évaluées de manière fiable, le goodwill négatif est un profit qui est comptabilisé en produits sur une durée de consommation des avantages économiques futurs incorporés dans les actifs estimées à 5 ans. Durée fixée à titre de simplification des calculs.

10.ACQUISITIONS SUCCESSIVES

- Une participation peut résulter de plusieurs opérations d'acquisition, par exemple lorsqu'elle s'effectue par étapes par des achats successifs en bourse. Lorsque tel est le cas, chaque opération importante est traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et pour celle du montant de tout goodwill ou goodwill négatif provenant de cette opération. Ceci aboutit à une comparaison, étape par étape, du coût des prises de participation individuelle avec la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs acquis, lors de chaque étape importante.

- Lorsqu'une acquisition s'effectue par achats successifs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables peuvent varier à la date de chaque opération d'échange. Si tous les actifs et passifs identifiables relatifs à une acquisition sont ajustés à la juste valeur applicable au

moment des achats successifs, tout ajustement de la part d'intérêts détenue précédemment par l'acquéreur est une réévaluation comptabilisée en tant que telle.

Avant de pouvoir être qualifiée d'acquisition, une opération peut être qualifiée de participation dans une société associée et être comptabilisée par application de la méthode de la mise en équivalence selon la NC 36 participations dans des entreprises associées. Dans ce cas, la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et la comptabilisation du goodwill ou goodwill négatif se produisent, par convention, à compter de la date à laquelle la méthode de mise en équivalence est appliquée. Lorsque la participation n'était pas précédemment qualifiée de participation dans une entreprise associée, la juste valeur des actifs et passifs identifiables est déterminée à la date de chaque étape importante et les goodwills ou goodwills négatifs sont comptabilisés à compter de la date d'acquisition.

11. NOTES RELATIVES A L'ACTIF :

11.1. Actifs incorporels

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	2017			2016	Variation
	Brut	At & Prov	Net	Net	
Concessions, brevets, licences, marques	1 262 171	1 055 098	207 073	593 934	-386 861
CARTE	1 012 545	828 855	183 690	376 299	-192 609
Radio IFM	-	-	-	198 683	-198 683
Autres sociétés du groupe	249 626	226 243	23 383	18 952	4 431
Fonds commercial	90 421	-	90 421	90 421	-
CARTE	90 421	-	90 421	90 421	-

Ecart d'acquisition positif

	2017	2016
CCF	-	-
CIIM	79 833	205 034
CITE	11 785	23 569

Codis	-	-
cofit sicaf	-	-
cotif sicar	-	-
Radio IFM	-	85 572
SIDHET	-	234 696
Tema	-	-
TOTAL	91 617	548 871

Ecart d'acquisition négatif

	2017	2016
CARTE VIE	2 124	-
CCF	-	-
CIIM	28 196	-
CITE	-	218 576
Codis	44 335	840 696
Cofit sicaf	-	28 196
Cotif sicar	163 932	43 071
Radio IFM	-	93 687
SIDHET	560 464	971 413
UTIQUE	728 559	462 028
Total général	1 527 610	2 657 667

11.2. Actifs corporels d'exploitation

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	2017			2016	Variation
	Brut	At & Prov	Net	Net	
Installations techniques et machines	37 208 673	15 852 596	21 356 077	21 720 015	-363 938
Autres installations, outillage et mobilier	10 591 367	8 714 803	2 876 564	5 321 245	-2 444 681

Total Actifs corporels d'exploitation	48 800 040	24 567 398	24 232 642	27 041 260	-2 808 618
--	------------	------------	------------	------------	------------

11.3. Placements

11.3.1. Terrains et constructions

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	2017			2016	Variation
	Brut	At & Prov	Net	Net	
Terrains et constructions d'exploitation	107 680 058	11 544 889	96 135 170	89 263 861	6 871 309
Terrains et constructions hors exploitation de la CARTE	10 605 681	2 657 053	7 948 628	8 593 268	-644 640
Total Terrains et constructions	118 285 739	14 201 942	104 083 797	97 857 129	6 226 669

11.3.2. Participations et Autres placements financiers

	2017			2016	Variation
	Brut	At & Prov	Net	Net	
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	10 967 354	3 131 087	7 836 267	68 306 500	-60 470 233
Obligations et autres titres à revenus fixe	102 288 326	-	102 288 326	118 259 201	-15 970 875
Autres prêts	4 191 377	-	4 191 377	3 126 283	1 065 094
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	40 000 000	-	40 000 000	21 754 395	18 245 605
Autres	11 767 804	51 190	11 716 615	9 121 002	2 595 613
Total	169 214 861	3 182 276	166 032 585	220 567 381	-54 534 796

12. NOTES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

12.1. Capitaux propres

12.1.1. Capital social ou fonds équivalent

Le capital social s'élève au 31/12/2017, à 25 MDT, reflétant le capital de la société mère du fait de l'annulation des capitaux propres des filiales lors de l'ajustement ayant concerné l'annulation des titres de participation.

12.1.2. Réserves consolidées

Filiale	2017	2016	Variation
CARTE	53 074 125	52 231 814	842 311
COFITE	927 364	859 502	67 862
CITE	-273 619	-169 319	-104 300
CCF	814 325	770 598	43 727
CODIS	1 553 314	1 157 822	395 492
CIIM	1 154 622	1 067 946	86 676
UTIQUE GAZ	5 036 315	3 279 114	1 757 201
COTIF	-1 217 258	-1 398 626	181 368
BUSINESS TOWER	-3 310 682	-3 306 044	-4 638
SIDHET	28 356 639	32 347 209	-3 990 570
CARTE VIE	20 853 615	16 355 418	4 498 197
Radio IFM	-	-1 381 037	1 381 037
LINDE GAZ	-7 325 289	-7 396 416	71 127
Total	99 643 470	94 417 981	5 225 499

12.1.3. Résultats consolidés

Le résultat consolidé est obtenu à partir des résultats individuels des sociétés du groupe moyennant des retraitements visant à tenir compte, notamment, de l'impact de :

- L'élimination des opérations intragroupe,
- L'élimination de la part des minoritaires dans les résultats individuels des filiales, et
- L'amortissement des écarts d'acquisition.

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	Résultat de l'exercice avant élimination des opérations intragroupe			Résultat consolidé		
	2017	2016	Variation	2017	2016	Variation
CARTE	4 172 391	7 360 229	-3 187 838	650 345	4 435 431	-3 785 086
COFITE	89 543	120 146	-30 603	7 926	14 930	-7 004
COTIF	-627 542	-460 565	-166 977	74 457	88 307	-13 850
UTIQUE	1 778 265	1 784 031	-5 766	1 957 342	1 962 634	-5 292

SIDHET	-3 664 024	-5 028 481	1 364 457	-1 841 626	-3 958 427	2 116 801
CIIM	81 834	174 144	-92 310	-17 547	97 004	-114 551
CITE	-32 422	-64 919	32 497	-43 470	-223 872	180 402
CODIS	725 162	514 029	211 133	557 531	383 906	173 625
BUSINESS TOWER	-87 714	-7 288	-80 426	-85 924	-5 489	-80 435
CCF	184 899	184 814	85	170 481	115 350	55 131
CARTE VIE	5 703 036	4 240 687	1 462 349	5 714 995	4 550 034	1 164 961
Radio IFM	-	-158 790	158 790	-	-61 288	61 288
LINDE GAZ	-	-	-	293 647	-494 578	788 225
Total Groupe	8 323 428	8 658 037	-334 609	7 438 155	6 903 941	534 215

12.1.4. Intérêts minoritaires

	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres			Intérêts minoritaires dans résultat		
	2017	2016	Variation	2017	2016	Variation
CARTE	750 332	734 708	15 624	12 064	82 275	-70 211
CIIM	368 505	332 384	36 121	16 639	36 168	-19 529
CITE	302 436	317 284	-14 848	-5 085	-34 037	28 952
COFITE	2 587 557	2 563 935	23 622	2 759	5 197	-2 438
COTIF	1 456 063	1 463 295	-7 232	2 856	-18 180	21 036
SIDHET	1 704 088	1 962 016	-257 928	-141 045	-255 702	114 657
UTIQUE		552 003	-552 003	153 388	153 861	-473
CODIS	1 483 332	1 308 007	175 325	257 400	169 456	87 944
CCF	1 554 117	1 527 578	26 539	103 468	70 009	33 459
BUSINESS TOWER	-62 270	-61 317	-953	-1 790	-102	-1 688
CARTE VIE	800 353	673 168	127 185	161 905	128 664	33 241
Radio IFM	687 485	-186 310	873 795		-88 978	88 978
Total	11 631 999	11 186 751	445 248	562 560	248 631	313 929

12.2. Passifs

12.2.1. Autres emprunts

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	2017	2016	Variation
SIDHET	18 546 950	21 812 915	-3 265 965
Radio IFM	-	294 910	-294 910
CODIS	97 062	7 031	90 031
BUSINESS TOWER	1 244 400	-	-
CIIM	118 750	-	-
TOTAL	20 007 163	22 114 856	-3 470 844

12.2.2. Dettes envers les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	2017	2016	Variation
SIDHET	6 378 278	3 527 422	2 850 856
UTIQUE GAZ	2 420 615	3 389 289	-968 674
CODIS	5 323 657	8 251 834	-2 928 177
RADIO IFM	-	310 072	-310 072
CITE	3 996	21 963	-17 967
CIIM	-	-	-
COFITE	858 792	810 027	48 765
Autres sociétés du groupe	-	-	-
TOTAL	14 985 338	16 310 608	-1 325 269

12.2.3. Provisions pour autres risques et charges

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	2017	2016	Variation
COTIF	40 000	40 000	-
UTIQUE GAZ	1 028 409	585 618	442 791
CIIM	-58 597	-58 597	-
CARTE VIE	108 201	80 397	27 804
CARTE	786 203	665 632	120 571
SIDHET	422 501	422 501	-
TOTAL	2 326 718	1 735 551	591 167

12.2.4. Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opération d'assurance directe ne concernent que la CARTE assurances et s'élèvent au 31/12/2017, à 20 140 826 dinars contre 19 126 374 dinars pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 9 379 585 dinars.

12.2.5. Dépôts et cautionnements reçus

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	2017	2016	Variation
CARTE	124 436	127 436	-3 000
CIIM	246 506	302 512	-56 006
CCF	43 990	-	43 990
RADIO IFM	-	393 430	-393 430
TOTAL	414 932	823 377	-408 446

12.2.6.

12.2.7. Personnel

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	2017	2016	Variation
CARTE	740 711	930 514	-189 803
SIDHET	189 285	189 285	-
CCF	77 322	99 439	-22 117
CARTE VIE	148 088	158 724	-10 636
Autres sociétés du groupe	756 613	13 663	742 950
TOTAL	1 912 019	1 391 625	520 394

12.2.8. Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	2017	2016	Variation
CARTE	2 466 792	3 271 552	-804 760
CODIS	797 281	797 281	-
CITE	-	20 607	-20 607
SIDHET	181 814	181 814	-
CCF	337 959	122 319	215 640
CARTE VIE	1 854 298	968 362	885 936
UTIQUE GAZ	-	-	-
CIIM	39 073	14 377	24 696
COTIF	387 364	330 896	56 468
BUSINESS TOWER	-	300	-300
Radio IFM	-	1 756 355	-1 756 355
TOTAL	6 064 581	7 463 863	-1 399 282

Créditeurs divers

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	2017	2016	Variation
SIDHET	7 972 737	5 334 469	2 638 268
CODIS	5 936 300	7 149 636	-1 213 336
COTIF	1 798 837	327 676	1 471 161
CARTE	2 756 484	2 234 989	521 495
CCF	275 349	1 498 757	-1 223 408
UTIQUE GAZ	2 413 035	3 406 563	-993 528
Autres sociétés du groupe	3 414 772	-387 288	3 802 060
TOTAL	24 567 515	19 564 802	5 002 713

12.2.9. Autres comptes de régularisation Passif

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	2017	2016	Variation
CARTE VIE	242 085	166 315	75 770
CARTE	126 503	47 276	79 227

CIIM	87 130	127 903	-40 773
CITE		50 450	-50 450
BUSINESS TOWER	141 892		141 892
TOTAL	597 609	391 943	205 665

13. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT :

13.1. Charges financières nettes des filiales

Filiales	2017	2016	Variation
SIDHET	-1 515 822	-1 602 497	86 675
CIIM	-18 715	-31 814	13 099
UTIQUE	-228 391	-112 713,190	-115 678
CODIS	-1 051 195	-942 993	-108 202
CCF	-161	-4190,342	4 029
BUSINESS TOWER	-18 552	-	-18 552
COFITE	-	-	-
COTIF	910 870	766 792	144 078
IFM	-	-101 904	101 904
CITE	-1 275	-260	-1 015
TOTAL	-1 923 242	-2 029 580	106 338

13.2. Revenus des filiales

Filiales	2017	2016	Variation
SIDHET	11 716 957	8 343 988	3 372 969
CCF	818 190	815 569	2 621
CIIM	724 400	689 505	34 895
COTIF SICAR	375 013	105 559	269 454
CITE	-	-25 262	25 262
TEMA	-	-	-
BUSINESS TOWER	-	-	-
CODIS	27 932 689	24 857 038	3 075 651
COFITE	-299 639	-25 523	-274 116
UTIQUE GAZ	7 512 498	7 466 020	46 478
Radio IFM	-	3 909 450	-3 909 450
TOTAL	48 780 109	46 136 344	2 643 765

GROUPE « ASSURANCES CARTE »
RAPPORT GENERALDES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les Actionnaires
Du groupe « ASSURANCES CARTE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « ASSURANCES CARTE », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2017, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 520 345 509 Dinars et un résultat net de l'exercice de 7 438 155 Dinars.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe « ASSURANCES CARTE » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Paragraphes d'observation

Les états financiers consolidés au 31 Décembre 2017, ont été élaborés sur la base des états financiers non certifiés pour les sociétés du groupe « ASSURANCES CARTE » autres que la CARTE non vie et la CARTE vie.

3. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou

d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Tunis, le 21 Mai 2018

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI
Managing Partner
F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Sofiène BEN AMIRA
Managing Partner
C.M.C- DFK International